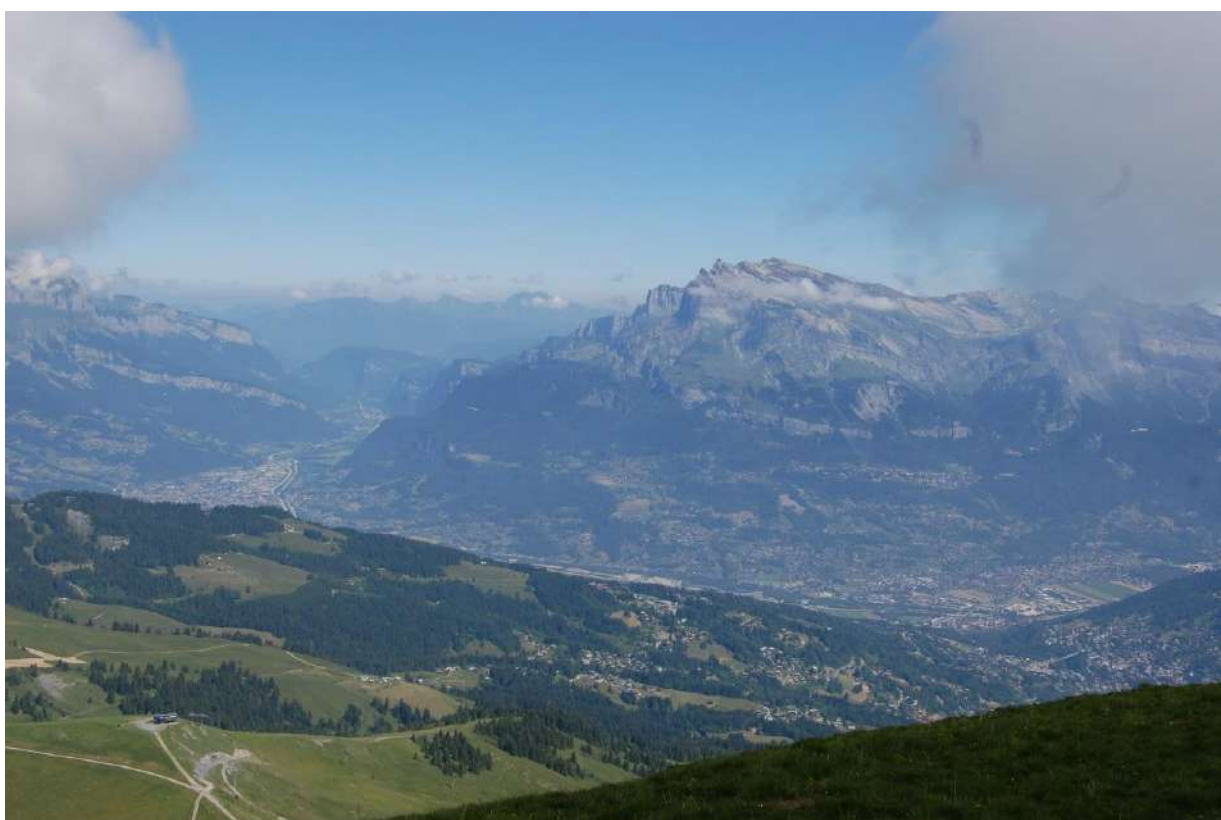




Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

Plan Climat Air Energie Territorial 2019 - 2024

Synthèse



30 janvier 2019

30 janvier 2019

Synthèse du diagnostic Air Energie Climat

1) Chiffres-clefs air énergie climat sur le territoire de la CCPMB

- **Consommation d'énergie :**

1488 GWh d'énergie finale consommée en 2015 (1433 GWh en 2012).

Sur le territoire de la CCPMB, 45% de l'énergie est consommée pour répondre à des besoins de chauffage.

- **Emissions de gaz à effet de serre :**

294 000 tonnes équivalent CO₂ de gaz à effet de serre émis en 2015.

Sur le territoire de la CCPMB, 84% des gaz à effet de serre sont issus de la combustion d'énergies fossiles.

- **Consommation d'énergie fossile :**

855 GWh d'énergie fossile consommée en 2015.

Sur le territoire de la CCPMB, les énergies fossiles consommées sont les produits pétroliers pour 79% et le gaz pour 21%.

- **Séquestration de carbone :**

84 000 tonnes de carbone stockés par an (tonnes équivalent CO₂).

Le territoire émet 3 fois plus de CO₂ qu'il n'en stocke.

- **Emissions de PM₁₀ :**

173,6 tonnes de PM₁₀ émises en 2015.

Pendant l'hiver 2013/2014, 73% des PM₁₀ présentes dans l'atmosphère à Passy étaient issues d'une combustion imparfaite de biomasse.

- **Emissions de NO_x :**

496,2 tonnes de NO_x émises en 2015.

En 2017, la concentration moyenne annuelle en NO_x s'est élevée à 23 µg/m³ à la station de Passy.

- **Réseaux de distribution de gaz et d'électricité :**

50 000 points de livraisons électriques et 894 points de livraison de gaz en 2015.

6 communes du territoire sont desservies en gaz : Combloux, Demi-Quartier, Megève, Passy, Sallanches, Saint-Gervais-les-Bains.

- **Production d'énergie renouvelable :**

507,8 GWh d'énergie renouvelable produits en 2015.

La production d'énergie représente 34% de la production de la consommation d'énergie du territoire en 2015, ce qui est supérieur aux objectifs de la loi pour la transition énergétique (32% en 2030).

- **Changement climatique**

+5°C d'ici 2030 en moyenne en Auvergne Rhône-Alpes prévus par Météo France

Sur le territoire de la CCPMB, le changement climatique risque de peser sur la ressource en eau et l'activité touristique (tourisme hivernal). Cela s'explique par l'augmentation des températures, la diminution du nombre de jours de gel et la diminution de l'enneigement qui sont attendus.

2) Répartition du diagnostic air énergie par secteur d'activités

Répartitions des consommations et des émissions par secteur d'activité, exprimées en unités

	Consommation d'énergie finale		Consommation d'énergie fossile		Emissions de gaz à effet de serre		Emissions de PM ₁₀		Emissions de NO _x	
	Quantité	Pourcentage	Quantité	Pourcentage	Quantité	Pourcentage	Quantité	Pourcentage	Quantité	Pourcentage
Résidentiel	683 GWh	46%	343 GWh	40%	115 000 tonnes équivalent CO ₂	39%	111 tonnes	64%	76 tonnes	15%
Transports	331 GWh	22%	306 GWh	36%	82 000 tonnes équivalent CO ₂	28%	22 tonnes	13%	297 tonnes	60%
Tertiaire	267 GWh	18%	116 GWh	14%	32 000 tonnes équivalent CO ₂	11%	5 tonnes	3%	22 tonnes	4%
Industrie	193 GWh	13%	84 GWh	10%	45 000 tonnes équivalent CO ₂	15%	31 tonnes	18%	70 tonnes	14%
Agriculture	7 GWh	0%	5 GWh	1%	19 000 tonnes équivalent CO ₂	6%	4 tonnes	2%	12 tonnes	2%
Gestion des déchets	6 GWh	0%	1 GWh	0%	1 000 tonnes équivalent CO ₂	0%	0 tonnes	0%	0 tonnes	0%
Branche énergie	0 GWh	0%					0 tonnes	0%	18 tonnes	4%
Total	1 487 GWh	100%	855 GWh	100%	294 000 tonnes équivalent CO₂	100%	173 tonnes	100%	495 tonnes	100%

Zoom sur le secteur résidentiel

- **45 995 logements** composent le secteur résidentiel de la CCPMB pour 45 650 habitants permanents.
- **52 % des logements** sont des résidences secondaires. Elles représentent 63 550 lits sur les 107 450 lits touristiques du territoire (60%).
- **82 % de l'énergie** consommée par le secteur résidentiel sert pour le chauffage (559 GWh).
- **60 % des émissions de PM₁₀** sur le territoire sont issues du chauffage au bois (dû aux combustions incomplètes).
- **66 % des maisons individuelles** occupées à l'année utilisent un chauffage au bois. Parmi ces chauffages au bois, 9/10 sont utilisés en complément d'une autre énergie et 9/10 sont alimentés au bois bûche.

Zoom sur le secteur des transports

- **1,5 véhicules par ménages** sur le territoire de la CCPMB (contre 1,14 en France)
- **48 % de l'énergie consommée** dans le secteur des transports est lié aux déplacements individuels de personnes.
- **60 % des NO_x émis** sur le territoire sont liés au transport routier (28% voiture individuelles et 17% poids lourds).

Objectifs et programme d'action

1) Stratégie du plan climat

La priorité choisie est d'intervenir sur les secteurs les plus contributeurs aux consommations et aux émissions : résidentiel et transports.

Axe stratégique 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent

> qualité de l'air, rénovation énergétique des logements et du patrimoine public, ressources en matière de mobilité

Axe stratégique 2 - Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain :

> structuration de la mobilité, modes de déplacements doux, énergies renouvelables, gestion des forêts, anticipation du changement climatique

2) Objectifs du plan climat

Le choix des objectifs repose sur la capacité à les atteindre, à volume budgétaire constant de la CCPMB.

- **Consommation d'énergie**

- **13,2 % d'énergie** seront consommés en 2030, par rapport à 2012.

- **143 GWh d'énergie** seront économisés chaque année dans le secteur résidentiel (sur 244 GWh d'énergie économisés chaque année au total).

- **Emissions de gaz à effet de serre :**

- **21% de gaz à effet de serre** seront émis d'ici 2030, par rapport à 2015

- **22 000 tonnes** équivalent CO₂ de gaz à effet de serre seront réduits chaque année dans le secteur des transports (sur 56 000 tonnes équivalent CO₂ réduits chaque année au total).

- **Production d'énergie renouvelable :**

- + **10% d'énergie renouvelable** seront produits d'ici 2030, par rapport à 2015

- + **43 GWh** de chaleur et + 12 GWh d'électricité seront produits chaque année

- **Emissions de PM₁₀ :**

- **34% de PM₁₀** seront émises d'ici 2022, par rapport à 2016

- **69 tonnes de PM₁₀** seront réduits chaque année

- **Emissions de NO_x :**

- **24% de NO_x** seront émises d'ici 2022, par rapport à 2016

- **118 tonnes de NO_x** seront réduits chaque année

3) Programme d'actions air énergie climat

Axe stratégique 1 Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent	
Actions	Exemples d'opérations
n°1 Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois	Fonds Air Entreprises, Ambassad'R, Education à l'environnement.
n°2 Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service (10 communes et CCPMB)	Conseil en énergie partagée, groupements de commande, label Cit'ergie
n°3 Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique	Conseil à tous les habitants, aide financière directe aux rénovations
n°4 Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo)	Autostop sécurisé, promotion du covoiturage, régulation du service Montenbus

Axe stratégique 2 Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain	
Actions	Opérations
Action n°5 Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises	Harmonisation des tarifs, lobbying pour l'axe ferroviaire Le Fayet – Annemasse - Annecy
Action n°6 Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs.	Schéma des itinéraires cyclables, conseil en mobilité, stationnements vélo
Action n°7 Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé	Développement du solaire photovoltaïque, de la géothermie, du bois énergie collectif et de la micro-hydro-électricité
Action n°8 Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises	Gestion forestière, circuits court alimentaires
Action n°9 Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire	Label éco-tourisme au Pays du Mont-Blanc, diversification 4 saisons